

LANCEMENT DU CEJ

CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE



Le Contrat d'Engagement Jeune, qu'est-ce que c'est ?

À partir du 1er mars 2022, un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois en fonction du jeune, pour l'aider à définir son projet professionnel et à trouver un emploi.

- ✓ Accompagnement par un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il trouve un emploi
- ✓ Programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités
- ✓ Allocation pouvant aller jusqu'à 500€ par mois sous conditions.

C'est pour qui ?

Le Contrat d'Engagement Jeune s'adresse à des jeunes :

- Entre 16 et 25 ans (moins de 30 ans en situation de handicap)
- Sans emploi durable (CDI ou CDD longue durée), ni formation
- Sans projet professionnel défini
- Pouvant faire face à des difficultés matérielles et financières
- Prêts à s'engager à suivre le programme

Pour en savoir plus : www.ml.gc.free.fr - 04 67 55 17 80